SABINE TEULON-LARDIC

RÉCEPTION À L'ACADÉMIE DE NIMES

Accueil de Monsieur Guilhem FABRE Président de l'Académie.

Remerciements de Madame Sabine TEULON-LARDIC

et éloge de son prédécesseur Monsieur Robert POUJOL.

Vendredi 10 juin 2005

Monsieur le président Guilhem FABRE accueille notre nouvelle consœur, membre non résidant, et lui donne la parole pour prononcer l'éloge de son prédécesseur Monsieur Jean Carrière.

Remerciements de Madame Sabine TEULON-LARDIC

Éloge de son prédécesseur Monsieur Robert POUJOL

Monsieur le Président, Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens,

En ce lieu de culture et de savoir partagés qu'est l'Académie de Nîmes, j'ai l'honneur d'être reçue membre non résidant, pour occuper le fauteuil vacant de feu Robert Poujol. Lors de ma réception en tant que membre correspondant en mai 2000, je vous avais fait part de ma joie, de mes scrupules également, à intégrer votre noble Compagnie. Ce jour, je renouvelle l'un et l'autre *crescendo*, devinant que la générosité inattendue de vos suffrages à mon égard reflète autant que ma contribution de musicologue et musicienne, l'intercession de fidèles personnalités. En sus de ma gratitude indéfectible, permettez-moi donc de saluer respectueusement Marcelle

Viala et Gilles Dervieux.

Dans ma dette envers les aînés académiciens, je n'omets pas la mémoire de membres éteints depuis un siècle. En effet, c'est bien dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* du XIX^e siècle que j'ai pu repérer les premiers éléments de ma thèse de musicologie consacrée au compositeur Ferdinand Poise, et ce sous la plume des académiciens Charles Liotard ¹, Paul Clauzel signant l'article nécrologique du musicien en 1893.

Je suis native de Nîmes où j'ai commencé mes études générales et musicales. Par mon attachement à la culture de notre région et plus largement à la culture musicale européenne, je tâcherai de me rendre digne de vos suffrages, stimulée par les travaux de mon illustre prédécesseur. Je vous propose de prononcer son éloge, puis de vous communiquer mes récentes orientations.

Préfet honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, Croix du combattant de la Résistance, Robert Poujol était ici même reçu à l'Académie de Nîmes le 18 décembre 1987 par M. le président R. Debant, après son élection du 6 février 1987 au fauteuil du Duc de Castries. Un enracinement sans faille dans les Cévennes et la Résistance, une carrière dévouée d'homme public, une seconde vocation d'historien du protestantisme, telles sont les trois lignes de force de la personnalité que vous accueilliez, et sur lesquelles je fonde à présent mon propos.

D'ascendance cévenole (branche paternelle issue de Vébron, branche maternelle de la haute Vallée Française), R. Poujol est le fruit d'une lignée exemplaire de la

¹ C. Liotard, « Le culte de la musique à Nîmes (...) » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1881, pp.159 – 262.

III^e République. Lors de son discours de réception, il a la fierté de vous la désigner : un père professeur agrégé au lycée Henri IV, un arrière-grand-père cévenol descendu des écoles communales vers l'École Normale du Gard, lui-même issu d'agriculteurs. Suivant de près son frère Jacques, le cadet Poujol entre en résistance dans un des maquis de l'Aigoual en octobre 1943, en interrompant ses études supérieures (licence de droit et Sciences Politiques à Paris). Au lendemain de la paix, sa relation du maquis, Aigoual 44, publiée à compte d'auteur, trouvera un écho trente ans plus tard dans Le Maquis d'Ardaillès 2, ouvrage pluri-rédactionnel recueillant la parole des survivants. Je voudrais souligner d'historiographie du premier ouvrage cité, un des premiers témoignages, d'ailleurs vibrant, sur le maquis cévenol. Le maguis d'Ardaillès ou dit de la Soureilhade, créé à l'instigation du pasteur Laurent Olivès, est riche de 186 hommes de toute classe sociale, dont Robert dit « Bichon ».

Allié au maquis de Lasalle, il participe au rassemblement de l'Aigoual le 12 juillet 1944 qui œuvre jusqu'à la Libération. Seconde valeur englobant ces publications, celle d'une mémoire « vécue », exprimée vigoureusement pour restituer l'action : scènes au combat certes, mais encore scènes de la vie communautaire, « cette intense vie de l'esprit et du cœur ». L'auteur dévoile sobrement comment la culture cévenole prédispose à la résistance et la solidarité dans un milieu géographique, dont l'hostilité a de tout temps été propice à ses hommes « de bonne volonté ». Face à l'attaque éclair de la Panzer Division S.S. Hohenstaufen (28 et 29 février 1944), leur fuite par les crêtes leur permettra de se fondre dans « le labyrinthe cévenol

² R. Poujol (sous la direction de), *Le Maquis d'Ardaillès*, sans éditeur, Imprimerie des Cévennes, 1984.

(qui) n'a pas trahi les maquisards, pas plus qu'il n'avait trahi les camisards ». Il est significatif que le témoin Robert ne rapporte pas son titre de gloire plus tardif, signalé par son fils Olivier en préface de la réédition 2004, celle d'avoir ramené jusqu'à l'hôpital de Ganges un soldat allemand grièvement blessé, au mépris de leur vie à tous deux. Retenons de ce premier enracinement cévenol et résistant l'école de la fraternité, l'éthique tolérante d'un homme de liberté. Toutes deux préfigurent en effet son approche des recherches consacrées au protestantisme cévenol.

Robert Poujol, c'est bien entendu l'homme public, successivement de la IV^e, la V^e République : il occupe divers postes dans le corps préfectoral, notamment celui de secrétaire général de la préfecture du Gard dans la décennie 1960, puis la fonction de préfet. Sans éléments circonstanciés de cette carrière d'honneur, je me limiterai aux travaux éditoriaux qu'il établit dans le sillage de sa fonction. Il met à profit ses diverses implantations territoriales pour dresser le recensement du patrimoine architectural : en 1958 il publie Les châteaux de l'arrondissement de Florac ; en 1959 Les églises fortifiées de la Thiérache 3. À son actif également, le répertoire des tours à signaux, des moulins en Cévennes, sa collection d'outils traditionnels exposée en son château de Vébron. Dans les années 1970, il participe à la création de la section parisienne de la Société des Lettres. Sciences et Arts de la Lozère. dévoilant sa fidélité au terroir natal.

À la retraite, il poursuit au Club cévenol auprès de son frère Jacques Poujol, professeur, des actions visant à la promotion d'une région encore secrète. Si nous retenons de ses attributions préfectorales l'inclination vers le patrimoine

³ Étude récemment rééditée : *Les églises fortifiées de la Thiérache*, coll. Trésors de Picardie, Res Universis, 1993.

régional, encore faudrait-il le marquer du sceau de l'enthousiasme. Un proche, J.-C. Chabrol, en témoigne : « homme passionné, juvénile, taquin, enthousiaste, caustique, plein d'humour 4 ».

Enfin, sa vocation d'historien se déploie durant une retraite studieuse. Elle s'oriente résolument vers le domaine cévenol, auquel il était très attaché comme nous l'avons montré à maintes reprises.

L'ouvrage Vébron, histoire d'un village cévenol⁵ est préfacé par l'autorité même en ce domaine, le recteur Philippe Joutard, membre non résidant de notre Académie. Lors de la floraison des études commémorant le tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes, R. Poujol apporte une notable contribution avec L'abbé du Chaila, bourreau ou martyr, puis avec Basville, roi solitaire du Languedoc 6, préfacé par le professeur Zuber en Sorbonne. En cernant deux personnalités du règne de Louis XIV, il s'inscrit dans l'activité éditoriale autour de la Révocation, sans esprit partisan comme je vais tenter de le synthétiser. Certes, le comportement répressif du pouvoir monarchique d'ascendance catholique est ici au cœur du propos – un état, un Roi, une religion. L'abbé du Chaila est dépeint comme un missionnaire des Jésuites de choc en Gévaudan, un « militant » assassiné au cours de la première expédition punitive des camisards en 1702.

Quant à l'Intendant Basville, expressément nommé par Louis XIV dans notre région l'année de la Révocation,

⁴ J.-C. Chabrol, « Compte-rendu de R. Poujol, *Aigoual 44*, Presses du Languedoc, 2004 » in *Causses et Cévennes*, 1^{er} trimestre 2005.

⁵ Vebron, histoire d'un village cévenol, Édisud Club Cévenol, 1981.
⁶ L'abbé du Chaila (1648-1702), bourreau ou martyr, Les Presses du Languedoc, éd. O.E.I.L., 1986; seconde édition 2001. Basville roi solitaire du Languedoc – Intendant à Montpellier de 1685 à 1718, Les Presses du Languedoc, 1992.

l'auteur démontre comment sa mission induit les moyens : pas moins de 200 000 protestants sont à transformer derechef en « bons (si ce n'est loyaux) catholiques »! Si les dragonnades qu'il ordonne tournent résolument le dos à l'esprit de tolérance, en revanche la lucidité de notre académicien à son égard est une nouvelle fois imprégnée d'œcuménisme. Non seulement les regards multidirectionnels qui sous-tendent les chapitres offrent une réhabilitation de certaines de ses actions projets d'urbanisme métamorphosant Montpellier « métropole » sous son règne - mais en outre, en fin connaisseur des institutions, l'auteur construit patiemment une mise en perspective du fait politique. Des réseaux d'influence à Paris aux luttes d'influence entre jésuites et jansénistes en région, du pouvoir commercial détenu par les protestants nîmois jusqu'au système fiscal qui génère la révolte, tout est exploré grâce au dépouillement d'archives. Si bien qu'au-delà du cas Basville, le lecteur s'approprie ici le fonctionnement des institutions de la Monarchie, notamment le triple pouvoir de l'intendant en région, celui de police / justice / finances.

À l'instant de conclure cet éloge, je suis tentée d'entrevoir dans le soin de l'historien à sonder les ardentes chevauchées, négociations, ambitions publiques et urbanistiques de l'Intendant, une sorte d'étude prospective du préfet honoraire en région. Avec toute la distanciation nécessaire, ne serait-ce pas une manière d'appréhender le chantier de la décentralisation, une mutation que la France amorce durant l'activité du préfet Poujol?

Décédé en octobre 2003, R. Poujol détient une place qui outrepasse notre cercle académique : son Basville figure en 2005 dans la bibliographie d'étudiants en licence d'Histoire, son action demeure engagée dans les Intendances... de la $V^{\rm e}$

République.

Tout converge, afin que je détourne à son profit la justification qu'il glissait à l'issue de son Basville : « Le pire pour un homme ayant activement participé à la grande Histoire, c'est l'oubli ⁷ ». Gageons que, pour le témoin résistant et l'historien, le meilleur est à venir !

Mes récentes orientations

Les troubles, révoltes et résistances en Cévennes ne sont malheureusement qu'un antécédent des fracas contemporains. Avec mon illustre prédécesseur, je partage modestement l'ascendance et l'attachement à l'Aigoual : ma famille paternelle en est issue, mes fils y ont passé leurs vacances... En demeure de quérir une transition vers mon activité musicale et musicologique, c'est dans *Le soulier de satin* de Paul Claudel (cette année commémoré) que j'extrais une fulgurante évocation, exprimée par Dona Musique :

« Quand on ne peut faire un pas sans trouver de toutes parts des barrières et des coupures, quand on ne peut plus se servir de la parole que pour se disputer, alors pourquoi ne pas s'apercevoir qu'au-delà du chaos, il y a une mer invisible à sa disposition? Celui qui ne peut pas parler, qu'il chante! » (Le soulier de satin, 3^e journée).

Grâce à mon éducation familiale et à mes études, j'ai été formée à la double compétence de flûtiste et de musicologue, une manière de « chanter »... et de parler! Cette double compétence, que je tente de maintenir, est une source inépuisable d'enrichissement professionnel autant que personnel. Aussi, j'exerce ma profession d'enseignante d'une

.

⁷ Basville, roi solitaire du Languedoc, p. 193.

part au Conservatoire de Nîmes en tant que flûtiste (flûtiste également au concert), d'autre part comme chargée de cours en musicologie à l'Université Paul Valéry. A l'instar de Dona Musique, il me semble naturel de conserver ce « deux voix » contrapuntique pour vous communiquer mes orientations actuelles.

En tant que *musicologue*, je demeure spécialiste du théâtre lyrique dix-neuviémiste, dans un élargissement toujours cultivé, comme en témoigne ma récente conférence sur Marguerite Long 8. Soutenue en Sorbonne (2002), ma thèse prend pour socle l'œuvre du compositeur d'origine nîmoise F. Poise ⁹ pour interroger les codes et spécificités de l'opéra-comique français entre le temps de Faust et celui de Louise. Actuellement, je mets la dernière main à une étude cernant La permanence d'Arlequin et de Gilles dans le théâtre lyrique français de 1830 à 1900. J'y évalue comment le répertoire et la dramaturgie des théâtres de la Foire et de la Comédie italienne du XVIIIe siècle ressurgissent dans le théâtre lyrique français au XIX^e siècle. Il s'agit de pratiques hypertextuelles, telles que l'imitation, le pastiche, la parodie, à partir de modèles du répertoire alors tombé en désuétude – les comédies de Marivaux, Favart, Florian, etc. Parlant et chantant à leur tour, les tipi fissi Arlequin, Polichinelle, Colombine, mais aussi ceux de la pantomime française tels Gilles, Pierrot, y gesticulent avec fantaisie, dans le sillage des Fêtes galantes.

Depuis les voyages d'Arlequin dessinant une dramaturgie franco-italienne par contaminations réciproques

⁸ Marguerite Long: une pianiste nîmoise, actrice de son devenir à Paris, livret de l'Université Vauban, décembre 2004.

⁹ Voir ma communication en séance académique : S. Teulon Lardic, « Ferdinand Poise, compositeur nîmois à Paris » in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, mai 2002.

au tournant de 1700, jusqu'au retour des masques au néoclassicisme, ce maillon de l'opéra-comique paraît injustement ignoré.

En tant que *musicienne*, je m'intéresse bien entendu au patrimoine musical européen. Ce fut l'occasion, dans le cadre des Journées du Patrimoine 2003, de proposer un concert thématisé « Cantates européennes au XVIII^e siècle » à Carré d'Art ; puis en mars dernier « Poésie et musique au temps de Debussy » pour l'Office des Concerts nîmois. Dans le droit fil de ces impromptus musicaux, j'aurais à cœur de vous proposer, Mesdames et Messieurs, une séance musicale à l'Académie, peut-être en lieu et place d'une communication ? Permettez-moi, je vous prie, de vous soumettre deux suggestions.

Dans ce salon historique, ou bien à l'Hôtel Séguier, d'où l'Institut Séguier déploie sa mission scientifique, je vous proposerais volontiers « Une heure de musique de chambre au temps de Jean-François Séguier ». Ce programme pour flûte et clavecin saisirait l'opportunité de réunir les goûts italiens et français (A. Ariosti ¹⁰, J.M. Leclair) qui symbolisent, non seulement le parcours de l'éminent savant des Lumières entre Vérone et Nîmes, mais également ce que François Couperin nomme « Les goûts réunis » dans ses *Concerts Royaux*. Seconde suggestion, la proposition d'« Une heure de musique et poésie au temps d'Alphonse Daudet » (flûte, chant et piano) dans ce salon, ou bien dans celui du Musée du Vieux Nîmes, environnement propice au thème, vous tenterait-elle ?

¹⁰Attilio Ariosti (1666 - après 1728), compositeur bolognais, actif de l'Italie du Nord jusqu'à Londres (cantates italiennes, opéras, *Passion*). Son œuvre a été l'objet d'étude de ma maîtrise de musicologie (1981).

Ces moments musicaux me permettraient d'honorer ma dette envers ceux à qui je dois aujourd'hui succéder, car je ne saurai les remplacer: Robert Poujol à ce fauteuil et indirectement C. Liotard et P. Clauzel. Au sein de notre sociabilité académicienne du XXI^e siècle, nous pourrions ainsi concrétiser l'expérience que Claudel énonçait dans *Le soulier de satin*, en synergie de la musique de scène d'Honegger, à savoir l'immanence de la musique à l'homme.

Vivement applaudie, Mme Teulon-Lardic reçoit ensuite les félicitations de ses consœurs et confrères salle Lordat.

L'après-midi se termine par le partage du verre de l'amitié dans le salon du premier étage.